



BassInfos

Tables des matières :

Personnel communal	1
Site internet	1
Piscine de Bassins	2
Registre des entreprises	2
VTT, respect de la signalisation	2
Fête de Pâques	3
Tarifs eau	3
Pilotage de drones	4
Nichoirs église	5
Espace Gasser	5
Mot du Comité des Fêtes	6
Sécurité routière	7
Nettoyage des rues	7
Manifestations	8

Agenda

Séances du Conseil communal :

Jeudi 30 mars 2023 à 20h00

Mercredi 28 juin 2023 à 20h00

Jeudi 12 octobre 2023 à 20h00

Mardi 12 décembre 2023 à 20h00

Pour toutes questions ou remarques au sujet de cette édition, vous pouvez envoyer un courriel au bureau communal

commune@bassins.ch

ou téléphoner au

022 366 23 22

Personnel communal

La Municipalité a le plaisir de vous informer que Mme Morgane de Coppet, préposée au contrôle des habitants depuis le 1^{er} août 2022, occupe le poste de Secrétaire Municipale à 60% depuis le 1^{er} mars 2023.

Nous vous annonçons également l'arrivée de Mme Sunita Cuérel Cherhal au sein de l'administration communale.

Mme Sunita Cuérel Cherhal occupera le poste de collaboratrice administrative au taux de 50%, son contrat est à durée déterminée, soit jusqu'au 22 août 2023.

Et pour quelques temps, nous pouvons également compter sur l'aide de Mme Barbara Kammermann qui officie à 40%.

Site internet

Le site internet de la Commune fait peau neuve dans quelques jours.

N'hésitez pas à aller le consulter, vous y trouverez un grand nombre d'informations, telles que les dernières communications, le guichet virtuel, les locations de salles et beaucoup d'autres encore.

Nous espérons que vous aurez du plaisir et nous sommes à l'écoute de vos remarques et suggestions.



Commune de
BASSINS



Piscine de Bassins – NOUVEAU ouvertures matinales

Un peu de sport avant le travail !

A la suite de diverses sollicitations, nous testons si les horaires matinaux trouvent leur public.

Dorénavant la piscine de Bassins ouvre à 7h00 les mardis et jeudis.

Un horaire idéal pour ceux qui cherchent du calme.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Vacances Dimanche Fériés
Matin	8h30 12h00*	7h00 12h00*	10h30 20h00* non-stop	7h00 12h00*	Fermée (scolaires)	12h00 18h00*	8h30 12h00*
Après-midi	16h00 20h00*	16h00 20h00*		16h00 20h00*	16h00 20h00*		14h00 18h00*

*Evacuation du bassin 15min avant la fermeture

*Dernière entrée 45min avant la fermeture



Registre des entreprises

Le registre communal des entreprises regroupe l'ensemble des entreprises et des commerces dont la raison sociale est inscrite à Bassins.

- Toute personne souhaitant exploiter une entreprise, un établissement ou un commerce est tenue de l'inscrire dans ce registre avant son ouverture.
- Les succursales, dépôts, adresses postales et locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription au lieu de leur exploitation.
- L'inscription au registre communal des entreprises est gratuite. Le formulaire d'inscription auprès de l'administration communale est à compléter et à retourner à l'administration communale.

Nous vous remercions de votre collaboration.

VTT : Respectez la signalisation

En association avec VTT Jura vaudois, la Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois met à votre disposition une vidéo de prévention « Respecter la signalisation ». Cette vidéo peut être utilisée librement et diffusée.

<https://www.cbovd.ch/index.php/vtt-respecter-la-signalisation>



Distribution, évacuation et épuration de l'eau - Tarifs

	2022	2023
Frais entretien collecteur EC	1.2 CHF / m ²	1.2 CHF / m ²
Frais entretien collecteur EU	1.3 CHF / m ²	1.3 CHF / m ²
Frais épuration	1.6 CHF / m ³	1.6 CHF / m ³
Eau sous pression	1.3 CHF / m ³	2.3 CHF / m ³
Location compteur	30 CHF / an	30 CHF / an
Unité locative	85 CHF / an	85 CHF / an

Nous vous rappelons les modes de perceptions :

- Frais d'entretien des canalisations EU : par m² de surface brute utile aux planchers
- Frais d'entretien des canalisations EC : par m² de surface imperméabilisée
- Frais d'épuration : par m³ d'eau consommée
- Eau sous pression : par m³ d'eau consommée

Pour plus de détail, vous pouvez vous reporter aux règlements disponibles sur le site de la commune.

Fête de Pâques de Bassins
Dimanche 2 avril 2023
De 10h à 18h

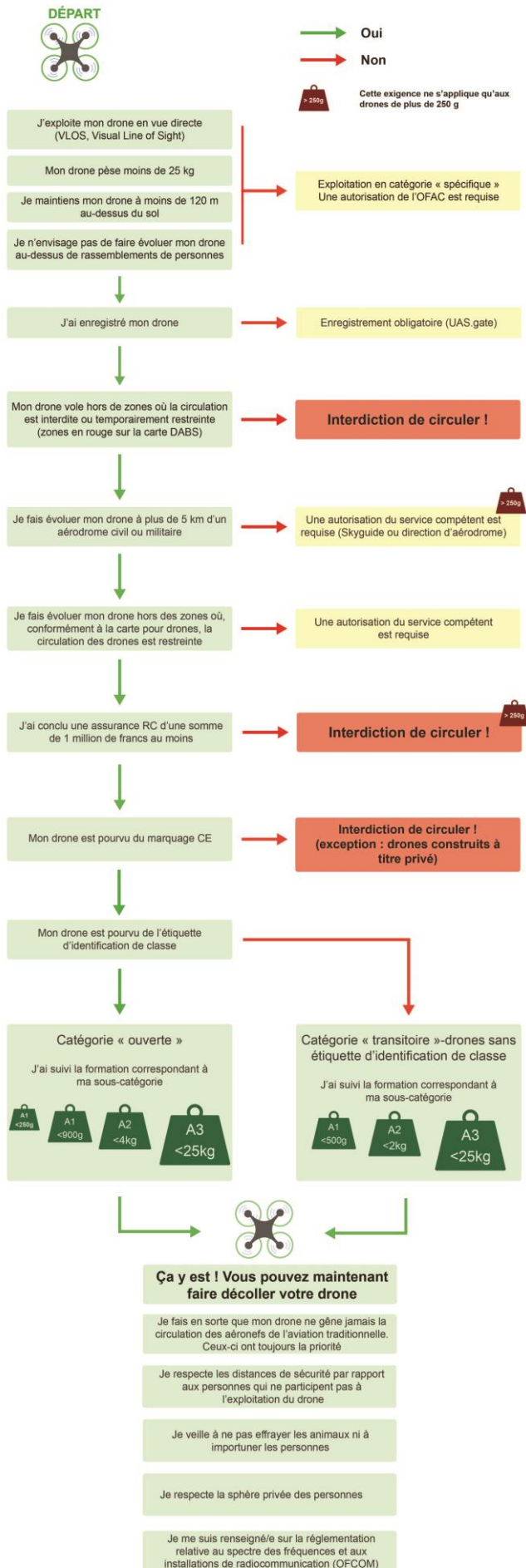
Organisé par Le Comité des Fêtes

10h-16h
«Vide-Clavier» pour petits et grands
Ménage de printemps, c'est le moment de faire du tri en famille!
Venez vendre vos vêtements inutilisés, jouets, déco...
Lieu: Salle Polyvalente de Bassins
Tarif emplacement: 15.-
Réservation: comitedesfetesbassins@gmail.com

16h-17h
Chasse aux œufs
Départ à 16h: sous le préau de l'école
Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents !

11h-18h
La petite Buvette du Comité des Fêtes
Petite restauration, pâtisseries et boissons
Lieu: Salle Polyvalente de Bassins

Pilotage de drones



En Suisse, le pilotage de drones est soumis à de nouvelles règles depuis le début de l'année.

Par exemple, les pilotes doivent obtenir un permis et respecter des distances de sécurité plus strictes avec les habitations et les personnes. Cela concerne tous les drones munis de caméra.

Il faut également s'enregistrer sur le site UAS GATE du gouvernement et les drones doivent être immatriculés.

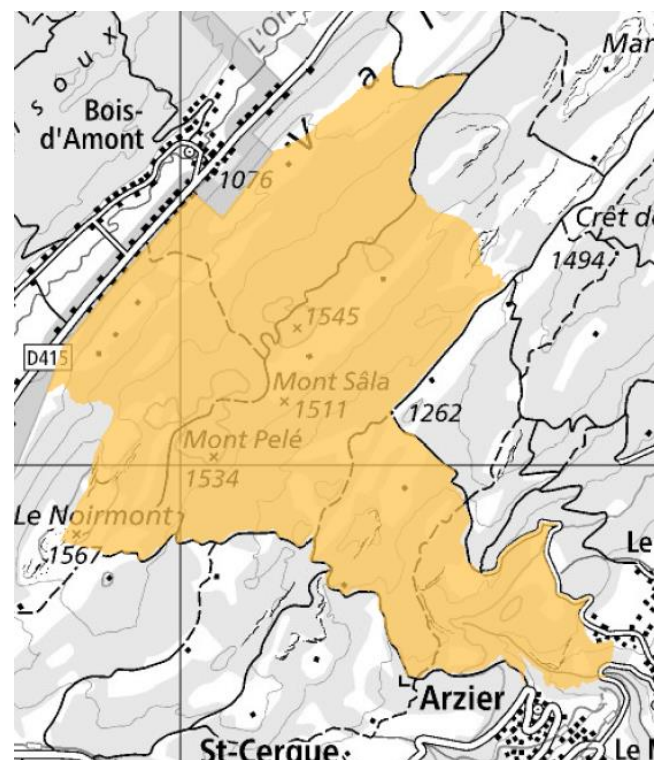
Vous trouverez des informations sur le site de la Confédération

<https://www.bazl.admin.ch/bazl/de/home/drohn/en/verstaendnishilfe/news.html>

ainsi que sur le site de l'Etat de Vaud

<https://www.vd.ch/themes/securite/drones>

De plus, le site fédéral de la protection de la faune du Noirmont est interdit de survol, ci-dessous la surface en question.



Nichoirs à l'Eglise de Bassins

Les nichoirs à martinets ont été installés sur l'église de Bassins avec le soutien du Parc Jura Vaudois. 7 nichoirs ont été posés en 2015, puis 7 supplémentaires en 2019.

Des suivis de leur occupation ont été réalisés entre 2016 et 2020. A partir de 2018, tous les nichoirs de la série posée en 2015 étaient occupés.

Quant à ceux de la série posée au printemps 2019, 6 étaient occupés la première année et, dès 2020, ils l'étaient tous.

Espace Gasser

Pour mémoire, cette parcelle appartenait aux époux Gasser qui l'ont aménagée à la sueur de leur front depuis 1964. En l'an 2000, ils ont généreusement fait don de cet espace à la collectivité bachénarde afin de transmettre à chacun le respect de la flore, des insectes et du calme.

Le 13 juin 2022 s'est déroulée une balade-diagnostic en vue de la revalorisation de l'**Espace Gasser**. De cette balade, il est ressorti le fort attachement des Bachénard-e-s pour ce lieu et la volonté de le voir réhabilité et entretenu. Diverses idées et propositions ont été amenées.

Le 1^{er} février 2023 a eu lieu une soirée d'informations au sujet des futurs aménagements.

Le projet retenu par la Municipalité consiste à réhabiliter les 3 terrasses (accueil, biodiversité et tranquillité-quiétude). Ce projet sera réalisé sur plusieurs années.

Les travaux débuteront cette année à la terrasse inférieure (terrasse d'accueil) par l'enlèvement de la haie d'épicéas afin de dégager la vue, le démontage de la cabane en mauvais état, l'enlèvement des plantes invasives et la remise en état de la table et du grill.

Par la suite, les travaux prévus sont (liste non exhaustive) :

Curage des étangs

Remise en état des points d'eau

Réfection des chemins et barrières

Taille et soins aux arbres remarquables

Rucher, portail en bois, etc.

Installation d'un cabanon à outils

Pose de mobilier naturel

Sécurisation d'éléments instables

Communication : panneaux informatifs, etc.

Lors de cette soirée, la volonté de créer une association de soutien a été amenée par une personne présente, cette proposition a été suivie par d'autres participants. Si vous aussi, vous êtes intéressé à vous investir pour l'**Espace Gasser**, vous pouvez vous annoncer auprès de l'administration communale. Nous prendrons contact avec vous dans les prochains mois.

La Municipalité remercie le bureau Idée 21 et le Parc Jura Vaudois pour leur collaboration.





Chères Bachenardes, Chers Bachenards,

Le calendrier des évènements 2023 organisés par le Comité des fêtes vient de se finaliser et nous avons le plaisir de vous le partager dans la dernière édition du Bassinfos.

Nous en profitons pour vous présenter en quelques lignes l'association du Comité des Fêtes de Bassins qui a été initialement fondée le 1^{er} juillet 1998. Le Comité des fêtes est une association à but non lucratif et indépendant de la Municipalité. Les équipes du Comité ont bien sûr changé au cours de ces années mais animer le village, vous proposer des moments de rencontres lors d'évènements festifs, populaires et accessibles à tous, tel a été le carnet de route des membres du Comité des Fêtes de Bassins depuis 25 ans et tel sera son objectif pour les prochaines années !

Être membre du Comité des fêtes, c'est bien sûr donner de son temps aux autres et contribuer au mieux vivre à Bassins en proposant des animations qui rassemblent, autant que faire se peut, toutes les générations. Le Comité des Fêtes version 2023 est composé de 10 membres actifs, 4 membres suppléants et est présidé par Michel Baumgartner. Tous les membres sont bénévoles. Le Comité des fêtes est avant tout une équipe où les tâches sont réparties selon les désirs et les disponibilités de chacun.

En tant que société locale Bachenarde et au même titre que les autres sociétés locales du village, le Comité des Fêtes reçoit de la part de la commune une subvention annuelle.

Ce sont principalement les bénéfices des activités organisées durant l'année précédente (e.g : location d'emplacement durant les marchés, buvette du Comité des Fêtes, vente de sachet de fondue...) qui nous permettent d'organiser les manifestations de l'année suivante.

Cette année encore, une dizaine d'évènements sera à nouveau organisée dont la Fête de Pâques, les 6 marchés d'été, la Fête Halloween, le marché de Noël, les fenêtres de l'Avent, les décorations des fontaines du village à Pâques et à Noël. Vous trouverez ci-joint le Flyer avec toutes les dates à retenir.

Une partie des bénéfices permet aussi d'offrir aux enfants lapins ou œufs en chocolat à Pâques, les sachets de bonbons à Halloween et ceux du Père Noël, une conteuse à Noël mais aussi la soupe et le fromage aux Bachenard(e)s à Halloween ou encore de faire un don à l'association Théodora pour les enfants malades. Enfin le Comité des Fêtes organise et subventionne tout ou en partie le repas des Aînés en fonction des années.

Au cours des 25 dernières années, le Comité des Fêtes a également contribué financièrement à la réfection du clocher de l'église, les aménagements de sécurité sur les places de jeux de Bassins ainsi que la réfection de la rampe de skateboard ainsi que le soutien financier à des évènements (course de VTT, etc...). L'intégralité des bénéfices du Comité des Fêtes est ainsi dédiée aux habitants de Bassins.

Notre but est évidemment d'ajouter au calendrier de nouvelles manifestations (Fête de la Broche, la Bastringue Bachenarde, cortège de fin d'année scolaire...). Nous restons à l'écoute des envies et besoins des Bachenard(e)s, donc n'hésitez pas à nous contacter pour proposer de nouvelles idées.

Mais qui dit plus de festivités, dit aussi plus de bras ! Nous sommes donc à la recherche de nouveaux membres actifs qui souhaitent rejoindre le Comité et consacrer un peu de leur temps libre à l'organisation et l'animation d'évènements. Agissant pour et dans l'intérêt général, sans distinction politique ou confessionnelle, nous vous rappelons que le Comité des Fêtes de Bassins est ouvert à toutes et tous, habitants de Bassins ou non, Bachenard(e)s de souche ou nouvel arrivant. Donc n'attendez plus et rejoignez-nous !

Au plaisir de vous voir et de discuter avec vous lors des prochaines manifestations du village,

L'équipe du Comité des Fêtes

comitedesfetesbassins@gmail.com

<https://www.facebook.com/comitedesfetesdeBassins/>

Sécurité routière

Aujourd'hui en Suisse, une victime d'accidents de la route sur 4 est un piéton¹. Le renforcement des dispositifs de sécurisation des piétons est un enjeu important et la Municipalité a été interpellée à plusieurs reprises sur la sécurité des piétons le long de la route des Montagnes et aux abords des infrastructures scolaires et sportives.

La ligne longitudinale continue (ligne jaune) existante depuis plus de 20 ans sur la route des Montagnes est un dispositif qui avait été mis en place en substitution d'un trottoir, car la construction de ce dernier était beaucoup trop onéreuse et difficilement réalisable vu l'étroitesse du domaine public communal.

Cette ligne longitudinale est clairement réservée aux piétons mais ne leur offre aucune protection physique. Pour ce faire, elle devrait être complétée par des éléments ponctuels (potelets ou autres), qui empêchent les véhicules de rouler dessus sur une longue distance.

La Municipalité a pris contact avec les Services de l'Etat de Vaud, responsables de la signalisation routière pour les Communes afin d'évaluer la situation et étudier les possibilités de renforcement de la sécurité sur ces deux zones. Il en est ressorti que la mise en place d'un système de protection par potelets de sécurité était la meilleure solution tant du point de vue des coûts que de l'effet recherché.

La sécurité routière, c'est l'affaire de tous !

La Municipalité souhaite poursuivre la sécurisation des piétons, sur l'axe de la route des Montagnes reliant les quartiers du haut du village.

Cependant, le succès de la mise en place d'un tel dispositif passe par l'acceptation par les usagers d'une modification de comportement et, pour ceci, ce n'est qu'en optant pour une mise en place durable de ce système de protection des piétons. Bien que celui-ci ne garantisse pas une protection optimale, il apporte un sentiment de sécurité complémentaire et ralentit le trafic.

Pour ce faire, la mise en place de potelets de sécurité est à ce jour, et du point de vue de la Municipalité, la meilleure solution trouvée. A noter que ce dispositif est mobile et sera enlevé durant la période hivernale pour faciliter les opérations de déneigement.



Les poteaux en plastique polyuréthane sont très souples et se remettent rapidement en place après que des véhicules leur aient roulés dessus. Une feuille hautement réfléchissante garantit une très bonne visibilité la nuit.

¹ Source : <https://mobilitepietonne.ch/nos-thermes/securite-routiere/>

Nettoyage des rues du village

Pour information, un nettoyage des rues du village à l'aide d'une balayeuse de voirie est prévu avant Pâques. La saison hivernale sera terminée et cela mettra en valeur la décoration des fontaines.

2023
CALENDRIER

Festivités organisées par le Comité des Fêtes de Bassins

Avril: Fête de Pâques - **Dimanche 2 avril**

Juin: Marchés d'été - **Les vendredis 2, 16 et 30 Juin**

Juillet: Marché d'été - **Vendredi 14 Juillet**

Août: Marché d'été - **Vendredi 25 Août**

Septembre: Marché d'été - **Vendredi 8 Septembre**

Octobre: Halloween - **Samedi 28 Octobre**

Décembre: Marché de Noël - **Dimanche 3 Décembre**

Vous voulez nous rejoindre? proposer votre aide? un évènement?

Contactez-nous: comitedesfetesbassins@gmail.com

SOIREE BOB

Volume IV
Pavillon Moinsel

18 Mars



Bassins
Start: 21h
5.-

46°28'02.5"N 6°13'08.7"E

 Org. Jeunesse de Bassins